



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 122977

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la décision prise récemment par les autorités madrilènes d'exclure cinq mannequins jugées « trop maigres » d'un grand rendez-vous de la mode, considérant que leur indice de masse corporelle, inférieur à 18, était un mauvais exemple pour les jeunes Espagnoles. Aussi dangereux pour la santé que l'obésité ou la surcharge pondérale, l'anorexie et la boulimie constituent des problèmes majeurs de santé publique pour les jeunes filles parmi lesquelles se développe un « culte de la maigreur » très néfaste à leur santé et à la représentation qu'elles ont d'elles-mêmes. En conséquence, et dans le cadre du programme national nutrition santé, il lui demande qu'une réflexion soit menée sur la question de l'anorexie au même titre que celle du surpoids.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122977

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2007, page 4372